

pas que la question est importante, qu'elle intéresse tous les Canadiens, et qu'il conviendrait de leur donner l'occasion d'exprimer leurs vues sur l'engagement que pourra prendre le ministre compétent, au nom du pays, lors de ces réunions?

Le très hon. M. Trudeau: Oui, monsieur l'Orateur. Nous espérons vivement que le peuple canadien, et surtout l'opposition, se prononce sur le sujet.

L'hon. M. Stanfield: Cela ne répond pas à ma question, monsieur l'Orateur. J'ai posé au premier ministre une question parfaitement directe et polie. Ne va-t-il pas dans l'intérêt des Canadiens, selon lui, qu'ils sachent à l'avance quelle position le gouvernement compte adopter sur le cours du change et tout le système monétaire international, et puissent exprimer leur opinion à ce sujet?

Le très hon. M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur, je ne crois pas qu'il s'agisse là d'une proposition très sérieuse ou constructive, à moins évidemment que le chef de l'opposition ne suggère que nous débattions à l'avance l'éventail de positions que prendront les divers membres du Groupe des Dix et les diverses hypothèses qui pousseraient notre ministre des Finances à donner des réponses différentes. Selon moi, cette idée manque totalement de réalisme et le ministre des Finances ne peut, avant son départ, déclarer ses intentions, les soumettre à l'opposition et permettre au pays de se prononcer.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Le premier ministre estime-t-il que le gouvernement est parfaitement éclairé et que nous sommes tenus d'honorer ses engagements?

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre. Je ferai remarquer à l'honorable député que nous sommes sur le point d'entamer un débat. Je crois qu'un certain nombre de députés veulent obtenir la parole pour poser des questions supplémentaires. Nous pourrions en entendre deux ou trois et passer ensuite au sujet suivant.

LE COURS DU DOLLAR CANADIEN PAR RAPPORT AU DOLLAR AMÉRICAIN

M. David MacDonald (Egmont): J'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre. Comme le gouvernement s'est engagé plus tôt à empêcher le cours du dollar canadien de grimper trop haut ou de tomber trop bas, est-il prêt maintenant à prendre n'importe quelle disposition qui s'impose pour le maintenir à un cours inférieur à celui du dollar américain?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je conteste la première partie de la question.

[L'hon. M. Stanfield.]

LE COURS DU DOLLAR CANADIEN PAR RAPPORT AU DOLLAR AMÉRICAIN—LE MINISTRE ET LA RÉUNION DES DIX

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, comme le premier ministre a bien voulu admettre que cette question intéresse tous les Canadiens et qu'il n'a pas l'intention de divulguer les plans, les objectifs et la stratégie détaillée du ministre des Finances, peut-il dire à la Chambre de façon générale si le ministre des Finances se propose de maintenir le dollar canadien à un taux inférieur à celui du dollar américain et s'il cherchera à obtenir l'appui de la communauté économique européenne ou du Groupe des Dix à cet égard avant la réunion du Fonds monétaire international?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, sauf erreur, il y a quelques jours le ministre des Finances déclarait à la Chambre que s'il avait le choix, il préférerait que le taux du dollar canadien soit plus bas et non plus haut, mais il ne sera peut-être pas en mesure de maîtriser toutes les influences en jeu. Je peux ajouter que sa position est celle du gouvernement.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE PROJET D'ESSAIS NUCLÉAIRES À AMCHITKA—LA POSSIBILITÉ D'UNE DÉMARCHE DU PREMIER MINISTRE AUPRÈS DE M. NIXON

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, étant donné que le président Nixon reconsidérerait, paraît-il, la décision de procéder à un essai nucléaire à Amchitka, essai auquel le gouvernement a maintes fois exprimé son opposition, et qu'on prétendrait à Washington qu'une autre intervention de la part du Canada pourrait influencer sensiblement sur la décision du président Nixon, le premier ministre voudrait-il intervenir personnellement auprès du président des États-Unis pour lui demander de contremander l'explosion prévue pour le mois prochain?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai tenté de répondre à cette question la semaine dernière. J'ai dit que je n'exclurais pas la possibilité, si je le jugeais nécessaire, d'aller, le bonnet à la main, ...

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. M. Trudeau: ... voir le président des États-Unis.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, j'ose espérer que, cette fois-ci, le premier ministre laissera son bonnet à la maison. On peut se rendre à Washington ou y téléphoner, sans avoir le bonnet à la main.

Des voix: Oh, oh!

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, les députés d'en face devraient avoir appris maintenant qu'il ne leur sert à rien de crier.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député aurait-il l'obligeance de poser sa question?